

# Les secteurs scolaires des collèges publics





( Situation de la rentrée scolaire 2011. Seuls les secteurs contenus sur le territoire d'Ille-et-Vilaine sont représentés sur cette carte )



Sources : © Département d'Ille-et-Vilaine 2011 / © IGN BD CARTO® 2010 - Conception cartographique : Département d'Ille-et-Vilaine - DGSD - SEP.

## Commentaires

Le territoire d'Ille-et-Vilaine est découpé en secteurs scolaires. Cela signifie que chaque élève dépend d'un collège public de rattachement en fonction de son adresse de domicile. Le Département se doit d'organiser le transport de chacun de ces élèves vers son collège de rattachement. En outre, un élève, peut demander à être affecté sur un autre collège public, sous réserve d'acceptation par l'Inspection Académique, cette fois-ci sans obligation pour le Département d'assurer son transport. Seule la composition communale des secteurs scolaires est représentée ici, donc il n'y a pas le détail au niveau des communes principales.

-  Communes principales réparties sur plusieurs secteurs scolaires
-  Secteurs scolaires rentrée 2010-2011
-  Limite du département
-  Départements limitrophes

**Ille & Vilaine**  
LE DEPARTEMENT

© Département d'Ille-et-Vilaine. Tous droits réservés.